

# BULLETIN DE LITTÉRATURE ECCLÉSIASTIQUE



Anno: CXIII

Numero: 2

Data: Aprile-Giugno 2012

Pagina/e: 226-228

Daniele GIANOTTI, *I Padri della Chiesa al concilio Vaticano II. La teologia patristica nella Lumen Gentium*, Bologna, Edizioni DEB (coll. « Biblioteca di teologia dell'evangelizzazione », n° 6), 2010, 530 p.

À l'heure où certains reprochent au Concile d'avoir été infidèle à la Tradition, quoi de plus utile que cette relecture de Vatican II, notamment à travers sa constitution *Lumen Gentium*, pour en montrer l'enracinement profond dans la pensée des Pères ? L'auteur, formé à l'Institut Patristique *Augustinianum* de Rome, enseigne à la Faculté de théologie d'Émilie-Romagne à Bologne, où il a soutenu en 2009 la présente thèse. Le titre de son volumineux travail en indique bien le projet, qui n'est pas seulement de relire un texte conciliaire particulier, mais de retracer de façon très large, à la fois historique et théologique, l'influence des études patristiques sur les travaux du Concile.

La première partie du livre retrace l'histoire du renouveau de cette discipline dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et surtout à partir des années 1940, sous l'impulsion d'Henri de Lubac, Jean Daniélou, Hans Urs von Balthasar, Karl Rahner, son frère Hugo, et beaucoup d'autres. Le lancement de la collection *Sources chrétiennes*, projeté par Victor Fontoyont, est effectif en 1941. L'accueil par la hiérarchie romaine de cette nouvelle approche des Pères, dégagée du cadre scolastique, ne se fera pas sans difficultés. Daniele Gianotti les relate

dans le chapitre II, intitulé « Le retour aux sources : un thème controversé ». L'article de J. Daniélou dans la revue *Études* en 1946, durement critiqué par J. Labourdette dans la *Revue thomiste* de la même année, marque une étape importante (p. 98-108) de ce renouveau de la réflexion, qui prépare directement les débats conciliaires.

La deuxième partie retrace, en quatre chapitres, la longue et complexe élaboration du traité sur l'Église au Concile Vatican II. On sait que les travaux de la Commission théologique préparatoire avaient débouché sur un premier, puis un second schéma qui furent, au prix de nombreuses réécritures, revus de fond en comble avant de devenir la constitution dogmatique *Lumen Gentium* telle que nous la connaissons. L'auteur montre que dans ce travail de révision, la référence aux Pères de l'Église joua un rôle décisif. Sur tous les thèmes qui suscitaient la réflexion, tels que la collégialité épiscopale, la place de la Vierge Marie, le sacerdoce commun des fidèles, la mission de la hiérarchie, on eut recours aux « germes patristiques » (p. 225) comme à des points de repère incontournables.

Ainsi la pensée des Pères de l'Église, assumée par celle-ci en lien avec les exigences de son temps, a-t-elle permis au Concile de formuler une ecclésiologie qui n'est pas *novatrice*, comme l'en accusent ses détracteurs, mais *renouvelée* en profondeur, tant dans ses principes que dans son élan. On le vérifie, par exemple, en ce qui concerne le diaconat permanent : ce ministère n'appartient-il

# BULLETIN DE

---

# LITTÉRATURE

# ECCLÉSIASTIQUE



Anno: CXIII

Numero: 2

Data: Aprile-Giugno 2012

Pagina/e: 226-228

pas à la structure primitive de l'Église, en sorte que son rétablissement fut à la fois un signe de fidélité au passé et un geste porteur d'avenir ? En prenant appui – sans mimétisme – sur la tradition héritée des premiers auteurs chrétiens, les Pères conciliaires inscrivaient la constitution *Lumen Gentium* dans une « fidélité créatrice » au passé fondateur de l'Église. Non seulement ce texte n'en trahit pas le mystère, mais il le réactualise de façon très unifiée.

La troisième partie, intitulée « Vatican II et l'Église des Pères : éléments d'évaluation » permet à D. Gianotti de ressaisir les résultats de son étude de façon synthétique et prospective. Il montre ainsi que « l'esprit patristique du Concile » (p. 441) ne se réduit pas au souci de citer les Pères, de façon livresque : il s'agit, plus largement, d'un « changement de style » qui a valeur d'exemple. Il montre aussi que sur certains points (le péché de l'Église, la nécessité matérielle de lui appartenir pour le salut), Vatican II a su revisiter certains propos patristiques et les nuancer. Cette partie finale, la plus originale, est spécialement pertinente. Mais c'est l'ensemble de l'ouvrage qui mérité d'être salué, pour sa rigueur et sa clarté, comme une contribution à la relecture de ce Concile dont nous fêtons bientôt, dans l'action de grâces, le cinquantenaire.